SUPPORT A LA CERTIFICATION

Appui financier aux entreprises à haut potentiel d'internationalisation pour certifier leurs produits ou leurs services en vue de leur lancement sur un nouveau marché étranger

DE MINIMIS

Généralités

Description

Pour certifier leurs produits ou leurs services en vue de leur lancement sur un nouveau marché étranger, l'AWEX propose un appui financier aux entreprises à haut potentiel d'internationalisation.

Le support à la certification est une aide de minimis au sens du Règlement (UE) n° 2023/2831

Notice Support Certification : Toutes les informations relatives à cette enveloppe sont dispo dans la notice support certification.

Montant de l'aide

Bénéficiaires

Toute entreprise à haut potentiel d'internationalisation, ayant obtenu un score de minimum 50 % au diagnostic de maturité à l'internationalisation, disposant d'un siège d'exploitation en Wallonie et poursuivant un projet à l'international générant une valeur ajoutée pour l'économie wallonne.

L'AWEX apprécie le caractère réaliste de cette valeur ajoutée.

Igretec | Boulevard Pierre Mayence, 1 | 6000 Charleroi | 071 20 29 50

Modalités de l'intervention

Une subvention de maximum 15 000 euros par an peut être accordée au demandeur.

Elle couvre 50 % des coûts liés à la certification.

Conditions de l'intervention

La demande appuyée d'une description du projet à l'international de l'entreprise doit impérativement être introduite auprès de l'AWEX via son <u>espace membre</u> avant d'entamer la procédure de certification

Versement de l'intervention

Pour les demandes d'incitants ayant fait l'objet d'un accord d'octroi de subvention, la procédure est simplifiée, en application du principe de confiance.

Une avance, d'un montant équivalent à 50 % maximum du montant de la subvention, est versée.

La demande de versement du solde doit être introduite par l'entreprise au plus tard 15 mois après la date de notification de l'aide.

Déclaration de créance du Support à la certification

Références légales

Arrêté du Gouvernement wallon du 14 décembre 2023 concernant les aides à l'internationalisation des entreprises

Règlement (UE) n° 2023/2831-De Minimis

Page Support à la Certification

Contacts

AWEX BRUXELLES

Place Sainctelette 2 1080 BRUXELLES www.awex-export.be

Eva-Maria BUELGA OLIVEIRA

Support consultance - Booster export - Intérim export manager - Support communication - Support certification

32-02-421-85. 36 ou 32-477-83.00.17

em.buelgaoliveira@awex.be

Christophe SERVAIS

Support prospection – Instruction des demandes – Province de Liège – Support implantation – Support certification

32-2-421.85.67 ou 32-477-75.77.19 c.servais@awex.be

Kevin BELVA

Support prospection – Support certification – Versement des subventions – Contrôle à posteriori

32-2-421.83.92 ou 32-477-66.41.12

k.belva@awex.be

Premier contact avec l'AWEX ? Inscription gratuite dans notre base de données des exportateurs wallons.

=> Contactez votre Centre régional le plus proche

BRABANT WALLON

(T) +32 67 88.75.93

nivelles@awex.be

CHARLEROI

(T) +32 71 27.71.00

charleroi@awex.be

NAMUR/LUXEMBOURG

(T) +32 81 73.56.86 +32 61 22.43.26

Igretec | Boulevard Pierre Mayence, 1 | 6000 Charleroi | 071 20 29 50

namurluxembourg@awex.be
LIÈGE
(T) +32 4 221.79.80
liege@awex.be
MONS
(T) +32 65 31.63.78
mons@awex.be

BESOIN D'AIDE ? CONTACTEZ-NOUS